



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts des systèmes de production
moins polluante d'électricité****Seizième session**

Genève, 23 et 24 novembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la seizième session**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 23 novembre 2020 à 11 heures¹**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires.
3. Élection du Bureau.
4. Atteindre la neutralité carbone.
5. Table ronde sur le captage et le stockage du dioxyde de carbone.
6. Atelier sous-régional sur l'atteinte de la neutralité carbone.
7. Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité de l'énergie durable.
8. Préparatifs de la dix-septième session du Groupe d'experts.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport et clôture de la session.

¹ Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<http://www.unece.org/index.php?id=55063>), si possible deux semaines au moins avant le début de la session. Le jour de la première séance, ils sont priés de se présenter, au moins 45 minutes avant le début de celle-ci, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (en face du bâtiment de la Croix-Rouge – voir plan sur le site Web de la Division de l'énergie), afin d'obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité (Section de la sécurité et de la sûreté) de l'Office des Nations Unies à Genève. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Le présent ordre du jour provisoire a été élaboré en tenant compte des circonstances inhabituelles liées à la pandémie de COVID-19. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web² dès qu'ils seront disponibles. On trouvera dans la section III un calendrier détaillé de la session. Si nécessaire, une mise à jour sera publiée sur le site Web peu avant la réunion.

2. Observations liminaires

Les observations liminaires seront prononcées en mémoire de M. Barry Worthington, et une minute de silence sera observée. En outre, il sera fait état de la situation inhabituelle et difficile qui résulte de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sur les activités du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité (le Groupe d'experts).

3. Élection du Bureau

À sa quinzième session, tenue les 5 et 6 novembre 2019, le Groupe d'experts a élu un Bureau pour un mandat de deux ans, soit jusqu'à la fin de sa dix-septième session, en 2021. Pour faire suite à l'appel à candidatures supplémentaires envoyé aux États membres en août 2020, le Groupe d'experts élira de nouveaux membres dont le mandat s'achèvera à la fin de 2022. Il sera également invité à élire son (sa) Président(e).

4. Atteindre la neutralité carbone

Document(s) :

- ECE/ENERGY/GE.5/2020/3 – Moyens de promouvoir l'énergie durable – Recommandations du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité
- ECE/ENERGY/GE.5/2020/4 – Association des technologies, y compris des technologies non polluantes d'utilisation du charbon, du gaz naturel ou de sources d'énergie renouvelables
- ECE/ENERGY/GE.5/2020/5 – Nouveaux modèles de marché de l'électricité au service de la neutralité carbone
- ECE/ENERGY/GE.5/2020/6 – Les technologies de l'information et des communications au service de bâtiments à haut rendement énergétique et de villes intelligentes et durables
- ECE/ENERGY/GE.5/2020/8 – Cadre propice à l'atteinte de la neutralité carbone dans la région de la CEE d'ici à 2050

Le Groupe d'experts a lancé un projet dont le but est de mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 (projet de neutralité carbone). Les travaux ont débuté en mai 2020 par un atelier animé par l'Équipe spéciale de la neutralité carbone, et sur la base des recommandations formulées par le Groupe d'experts à sa quinzième session. Le cadre propice à l'atteinte de la neutralité carbone qui a été élaboré à cette occasion sera présenté au cours de cette session interactive, l'accent ayant été mis sur l'association des technologies et sur certaines industries à forte

² <https://www.unece.org/energy/se/ces.html>

intensité énergétique. Le Groupe d'experts aura en outre l'occasion d'affiner les recommandations issues du projet « Moyens de promouvoir l'énergie durable » afin de pouvoir les présenter à la vingt-neuvième session du Comité de l'énergie durable (le Comité).

5. Table ronde sur le captage et le stockage du dioxyde de carbone

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.5/2020/5 – Nouveaux modèles de marché de l'électricité au service de la neutralité carbone
ECE/ENERGY/GE.5/2020/7 – Note d'information technologique : Captage, utilisation et stockage du carbone

Ce dialogue de haut niveau sur les obstacles à un déploiement accéléré et généralisé des technologies de captage et de stockage du dioxyde de carbone (CSC) et de captage, d'utilisation et de stockage de cette matière (CUSC), dont le besoin se fait grandement sentir, portera sur la capacité de stockage dans la région de la CEE, les nouveaux modèles de marché de l'électricité, les possibilités de financement et la sensibilisation à la façon dont ces technologies peuvent contribuer à la réalisation de l'Accord de Paris. Les technologies CSC/CUSC sont un domaine d'action privilégié du Groupe d'experts, et les recommandations qui résulteront de ce dialogue jetteront les bases de l'élaboration de lignes directrices financières pour la modernisation des secteurs concernés dans le cadre du projet de neutralité carbone.

6. Atelier sous-régional sur l'atteinte de la neutralité carbone

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.5/2020/4 – Association des technologies, y compris des technologies non polluantes d'utilisation du charbon, du gaz naturel ou de sources d'énergie renouvelables
ECE/ENERGY/GE.5/2020/8 – Cadre propice à l'atteinte de la neutralité carbone dans la région de la CEE d'ici à 2050

Cet atelier interactif axé sur l'Asie centrale et le Caucase favorisera les échanges avec l'équipe de modélisation et les spécialistes de ce domaine afin de faire progresser l'architecture qui sera utilisée dans la mise en œuvre du projet de neutralité carbone. Une attention particulière sera accordée aux hypothèses et aux courbes de coûts utilisées dans le modèle.

7. Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité de l'énergie durable

Le secrétariat informera le Groupe d'experts des décisions, recommandations et conclusions pertinentes de la vingt-huitième session du Comité, qui s'est tenue du 25 au 27 septembre 2019, et d'autres événements, notamment les demandes formulées par le Secrétaire général, le système des Nations Unies pour le développement et les réunions de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties, qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021, en ce qui concerne les activités prévues dans le mandat du Groupe d'experts.

Comme suite à la recommandation du Comité d'étudier les possibilités de resserrer la coopération entre ses organes subsidiaires, le Groupe d'experts sera aussi tenu informé des initiatives transversales engagées ou prévues, y compris des travaux conjoints sur la transition du secteur énergétique et du projet intitulé « Moyens de promouvoir l'énergie durable », qui est mené sous les auspices du Comité.

8. Préparatifs de la dix-septième session du Groupe d'experts

Le Groupe d'experts se penchera sur les préparatifs de sa dix-septième session. Il examinera les grands thèmes possibles proposés pour la partie de la session consacrée aux questions de fond, y compris la possibilité de tenir des réunions à distance ou hybrides, si la situation liée à la pandémie de COVID-19 se prolonge. À moins qu'il n'en décide autrement, le Groupe d'experts devrait en principe tenir sa dix-septième session les 7 et 8 octobre 2021 à Genève.

9. Questions diverses

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Dans la mesure du possible, les membres des délégations sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat s'ils souhaitent aborder une question au titre de ce point de l'ordre du jour. Ces questions pourraient faire référence aux points du plan de travail qui n'ont pas pu être abordés en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, tels que les contributions relatives à la modernisation et à la décarbonisation des systèmes électriques et à la promotion de la prise en compte de l'égalité des sexes dans les travaux du Groupe d'experts.

10. Adoption du rapport et clôture de la session

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.5/2020/2 – Rapport du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité sur sa seizième session

Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport, qui sera établi sur la base du projet élaboré par le secrétariat. Le (la) Président(e) prononcera ensuite la clôture de la réunion. Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

III. Calendrier provisoire

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
23 novembre 2020	
11 heures	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour
11 h 05	Point 2 : Observations liminaires
11 h 20	Point 3 : Élection du Bureau
11 h 30	Point 4 : Atteindre la neutralité carbone
<i>13 heures</i>	<i>Pause</i>
15 heures	Point 5 : Table ronde sur le captage et le stockage du dioxyde de carbone
<i>17 heures</i>	<i>Fin de la journée</i>
24 novembre 2020	
11 heures	Point 6 : Atelier sous-régional sur l'atteinte de la neutralité carbone
<i>13 heures</i>	<i>Pause</i>
15 heures	Point 7 : Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité de l'énergie durable
16 heures	Point 8 : Préparatifs de la dix-septième session du Groupe d'experts
16 h 15	Point 9 : Questions diverses
16 h 30	Point 10 : Adoption du rapport et clôture de la session
<i>17 heures</i>	<i>Fin de la session</i>
